



## RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE 2020

### Conditions de production des produits utilisés par les membres

**Impose-t-on des «limites» sur le type de sous-traitance que nous acceptons et si oui, lesquelles?**

**Doit-on se préoccuper des conditions de production des produits utilisés par nos membres (production assurant des conditions de travail éthiques et décentes)? Si oui, la même attention doit-elle être portée pour des fournitures de base d'un modèle économique ou pour des activités occasionnelles?**

#### Demande brute:

Une Activité qui souhaitait faire de l'import-revente de produits réalisés en Asie (dans ce cas précis, sans transformation, bien que cela ait peu d'impact sur le raisonnement). La personne qui a fait remonter la question au comité d'éthique avait peur que les conditions de production soient mauvaises et se soucie du rôle que Smart doit jouer dans ce process.

Pour le cas en question, ils étaient prêts à donner l'accord uniquement si la personne fournit des preuves de conditions de travail «décentes et éthiques» chez ses fournisseurs (nous n'avons pas eu l'occasion d'en discuter plus avant, le projet ayant avorté)

La question est complexe, car elle implique pour le comité d'éthique de réfléchir non seulement au cas précis, mais de manière générale sur les achats de fournitures des membres (que ce soit dans le cadre d'un business model ou d'achat d'appoint). On pourrait même pousser plus loin et s'interroger sur la pertinence d'acheter un produit éthiquement responsable sur une plateforme qui ne l'est pas (comme Amazon par exemple).

Si l'idée de contrôler toute la chaîne de production de tous les biens achetés dans le cadre professionnel des sociétaires Smart est un idéal bienvenu, il est cependant impossible à mettre en pratique. Prenons l'exemple de l'outil le plus commun, le GSM. Il est composé de matériaux qui sont extraits dans des conditions environnementales et sociales déplorables (on n'est même pas sûr que le Fairphone y échappe totalement). Allons-nous aller jusqu'à empêcher l'achat ou le remboursement de GSM pour autant?

Le traçage éthique des produits achetés dans le cadre professionnel est très difficile à mettre en œuvre et risque d'entraîner des frais trop importants dans certains cas. C'est encore plus compliqué quand plus de 25 000 personnes sont autonomes dans le processus d'achats professionnels.

Pénaliser les sociétaires n'est pas le rôle de Smart et ce n'est pas possible de tout policer. Surtout si on veut promouvoir l'autonomie. Le projet de société de Smart doit être une utopie qui porte

en avant et ne doit pas être limitatif. Émanciper les travailleurs et travailleuses, c'est favoriser leur autonomie et leur pouvoir sur leur travail, et pas forcer un idéal de règles à suivre dans la manière de faire le travail.

Par contre, Smart peut s'interdire d'acheter non-éthique et être plus cohérent entre ce qu'elle dit et ce qu'elle fait.

**Recommandation:**

Favoriser l'incitation plutôt que la régulation, la restriction ou le flicage. Aidons les sociétaires à acheter éthique grâce à la centrale d'achat (mise en place en cours suite à un SIP). Nous pouvons même aller plus loin en incitant les membres à acheter via cette centrale d'achat grâce à des avantages monétaires (ristournes) et/ou techniques (remboursement automatisé).

Une autre chose que Smart peut mutualiser et renforcer, c'est les savoirs et les ressources. Et faciliter la rencontre entre pairs, notamment pour faciliter la mise en place de justes prix par secteur d'activité ou métier.